

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris EUROPLACE a fait part à M. Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Economie et des Finances, de ses inquiétudes sur l'avenir de la place financière de Paris et des travaux lancés par Paris EUROPLACE

M. Gérard MESTRALLET, Président de Paris EUROPLACE, a rencontré hier, mardi 4 juin 2013, M. Pierre MOSCOVICI Ministre de l'Economie et des Finances.

Lors de ce rendez-vous, M. Gérard MESTRALLET a souligné que la compétitivité de la place financière de Paris est l'une des trois composantes essentielles du redressement de l'économie française, au même titre que la compétitivité des coûts salariaux, traitée par le rapport GALLOIS et CICE, et la compétitivité énergétique des entreprises, un des thèmes du débat sur la transition énergétique.

Le financement compétitif des entreprises en France, y compris des PME et ETI, est la condition du maintien et du développement de l'emploi sur le territoire, de la maîtrise des centres de décision de nos entreprises et de la préservation de notre souveraineté nationale.

Dans ce contexte, l'avenir de la plateforme boursière Euronext, suite à sa cession annoncée à l'issue du rachat de NYSE Euronext par ICE (Intercontinental Exchange), est un enjeu majeur pour la place financière de Paris. Comme à chacune des précédentes étapes de la consolidation boursière, Paris EUROPLACE a mis en place un Comité des « Utilisateurs » - composé de représentants d'émetteurs, investisseurs, banques et sociétés financières-, pour évaluer l'ambition de la place financière de Paris en termes d'activités financières internationales, la relation entre les infrastructures de marchés et les développements des filières, les attentes des acteurs à l'égard de la plateforme boursière européenne, afin d'approfondir les scénarios possibles et mobiliser les acteurs des places de la zone Euronext autour d'un projet commun. Ce comité est supervisé par M. Bruno LAFONT, Président de Lafarge, Président du Collège Entreprises de Paris EUROPLACE.

Ce Comité travaillera en étroite liaison avec M. Thierry FRANCO, ancien Secrétaire Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dont le Ministre a annoncé à cette occasion la nomination pour mener une mission sur l'avenir de la Bourse de Paris.

M. Gérard MESTRALLET a, par ailleurs, souligné auprès du Ministre les risques dévastateurs du projet de taxe sur les transactions financières européen, dans son format actuel. Celle-ci, telle que proposée par les services de la Commission Européenne, aurait des effets systémiques, non seulement sur l'ensemble des activités financières en Europe, avec le risque d'une disparition de celles-ci au profit de nos concurrents internationaux, mais également sur le financement des entreprises, PME et ETI inclus, dans le contexte d'un changement de modèle du financement de l'économie européenne, qui conduit de manière inéluctable à la nécessité de développer les appels aux marchés. Elle affecterait significativement l'emploi et la compétitivité d'ensemble des places financières des 11 pays concernés.

Face à ces défis préoccupants, M. Gérard MESTRALLET a fait part au Ministre des nouveaux travaux lancés par Paris EUROPLACE concernant les conditions de la compétitivité de la place financière de Paris sur deux thèmes prioritaires : - Pôle Investisseurs (Collège présidé par M. Yves PERRIER, Directeur Général d'Amundi), - Banque de Financement et d'Investissement (Collège présidé par M. Séverin CABANNES, Directeur Général Délégué Société Générale), pour préciser les menaces et enjeux dans ces deux domaines essentiels pour l'avenir de la place de Paris et proposer un plan d'actions.

Le Ministre a affirmé toute l'attention qu'il porte au financement de l'économie et souhaité être informé de ces travaux. Une méthode a été convenue pour mettre en place une concertation avec ses services, afin d'établir le diagnostic de la situation présente et les propositions d'actions à mettre en œuvre.